

# ASSOCIATION SPORT ET NATURE DE SUCCIEU

Bulletin inscription 2018-2019

Date :

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Adresse : .....

Commune : .....

Tél. domicile : .....

Tél. portable : .....

Mail : .....

## MONTANT DE L'ADHESION

Adulte 40 €

Couple 70 €

Famille 100 €

-16 ans 25 €

chèque n° .....

espèces

## SECTIONS

VTT

COURSE A PIED

GYM / STRETCHING (+ 60 €)

VELO ROUTE

MARCHE / MARCHE SPORTIVE

CIRCUIT TRAINING / FITNESS (+ 100 €)

N° DE LICENCE (facultatif) : .....

En adhérant à l'association sport et nature de Succieu, je m'engage à respecter ses statuts et son règlement intérieur mis à disposition sur le site internet dédié et auprès du Président.

### Assurance :

Article L.321-1 : « Les associations (...) souscrivent pour l'exercice de leur activité des garanties d'assurance couvrant leur responsabilité civile (...) ».

Article L.321-4 : « Les associations (...) sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer ».

Autorise l'association à diffuser des photos prises lors des sorties ou événements :

presse, site internet

oui

non

De quelle manière avez-vous connu l'association ?

site internet

presse locale

affiches

facebook

bouche à oreille

autres.....

# ASSOCIATION SPORT ET NATURE DE SUCCIEU

Certificat médical 2018-2019

Date :

Je soussigné Docteur .....

## Certifie

Avoir examiné ce jour

Nom : .....

Prénom : .....

Qu'il (elle) ne présente à ce jour, aucune contre indication médicale à la pratique à l'entraînement des activités ci-dessous :

- VTT                       COURSE A PIED                       GYM / STRETCHING
- VELO ROUTE                       MARCHE / MARCHE SPORTIVE                       CIRCUIT TRAINING / FITNESS

Qu'il (elle) ne présente à ce jour, aucune contre indication médicale à la pratique en compétition de l'ensemble des activités cochées ci-dessus :

Nombre de cases cochées

A : .....

Date : .....

Signature du médecin + cachet

Aucune rayure ne sera acceptée

Le certificat médical doit être daté de moins d'un an.

*L'article L.231-2 DU NOUVEAU Code de la santé publique prévoit que les fédérations doivent veiller à la santé de leurs licenciés. En application de l'article L.231-2 de ce code, la délivrance de ce certificat ne peut se faire qu'après un «examen médical approfondi» qui doit permettre le dépistage d'une ou plusieurs affections justifiant une contre indication temporaire ou définitive.*